Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2008) **Heft:** 1791

Artikel: La sécurité publique est aussi l'affaire des socialistes : lecture critique

du papier du Comité Directeur du PS

Autor: Dépraz, Alex

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012553

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La sécurité publique est aussi l'affaire des socialistes

Lecture critique du papier du Comité Directeur du PS

Alex Dépraz (01 septembre 2008)

Que le PS s'occupe de sécurité et certains dénoncent déjà l'oxymoron. Mais, la droite n'a pas plus le monopole de la force que la gauche celui du cœur. Et même si l'Etat moderne exerce les tâches les plus diverses, le maintien de l'ordre public reste une de ses vocations essentielles: la loi de la jungle est la plus injuste qui soit. Rien de plus naturel donc à ce qu'un parti gouvernemental propose des mesures pour lutter contre la criminalité, la violence et l'insécurité. Le papier de position du Comité directeur, qui sera discuté lors du prochain congrès du PS à la fin du mois d'octobre, mérite d'être salué dans son principe.

Deuxième aspect positif: les propositions de la direction du parti tentent de sortir d'une opposition binaire entre le tout préventif et le tout répressif. Une politique de sécurité publique se compose forcément de sanctions et de programmes de prévention. Préconiser fermeté et sévérité n'est pas forcément tabou pour la gauche. Cet équilibre revêt d'autant plus d'importance que les citoyens sont très inégaux devant le crime: les risques de commettre une infraction augmentent considérablement lorsqu'on n'est pas situé dans les classes sociales les plus favorisées. On l'oublie trop souvent : ce constat est aussi vrai pour les victimes.

L'insécurité réelle ne règne pas dans les beaux quartiers.

Le cœur du papier consiste en un catalogue de 53 propositions qui se veulent des «mesures concrètes et axées sur les solutions». Ces idées vont de l'amélioration de l'éclairage public (ch. 3) à l'interdiction des jeux vidéo violents (ch. 29), de la prohibition de la mendicité organisée (ch. 9) à l'instauration d'un taux d'alcoolémie zéro pour les chauffeurs professionnels (ch. 42). L'énumération n'évite à nos yeux pas le risque d'un catalogue à la Prévert : la hiérarchisation en est trop absente. Ainsi, on doit attendre la fin du document (ch. 52) pour que soit évoquée la question centrale du fonctionnement de la justice pénale et l'indigence des moyens financiers qui y sont consacrés.

Peut-être pour ne pas donner l'impression de venir comme la grêle après la vendange, le document n'évoque pas les deux grandes réformes législatives adoptées par le Parlement ces dernières années. Le nouveau Code pénal (cf. DP 1783) et le Code de procédure pénale suisse (cf. DP 1714), qui devrait entrer en vigueur en 2011, constituent pourtant le cadre de l'action répressive de l'Etat. Le PS souhaite-t-il permettre aux juges de recourir plus

systématiquement à la peine privative de liberté? Quelle organisation du ministère public, cheville ouvrière de la lutte contre la délinquance, estelle préconisée dans les cantons? On l'ignore toujours.

Autre lacune : si le papier s'étend largement sur la nécessité d'avoir «un espace public propre» ou de lutter contre la violence dans les stades, il ne dit mot de la criminalité en col blanc. La gauche doit faire ici entendre sa voix : le combat contre la corruption, la gestion déloyale ou le blanchiment améliore le sentiment de sécurité. La paix sociale est une chimère si l'Etat laisse faire les puissants et s'en prend aux seuls misérables.

Aborder à gauche le thème de la sécurité publique réclame un certain courage politique : le papier qui sert de base à la discussion n'en manque pas. Les propositions les plus contestées comme le recours à la vidéosurveillance ou l'interdiction de la mendicité ne doivent pas servir de prétexte pour remettre la poussière sous le tapis. Le PS doit fourbir ses armes pour lutter contre les solutions à l'emporte-pièce et incompatibles avec l'Etat de droit, comme celles prônées par l'initiative « pour le renvoi des étrangers criminels ». Et ne pas abandonner le terrain à ses adversaires.